



HAL
open science

Crise économique et migrations de retour

Anna Perraudin

► **To cite this version:**

Anna Perraudin. Crise économique et migrations de retour : Le cas des Équatoriens en Espagne. Autrepart - Revue de sciences sociales au Sud, 2016, De l'Europe vers les Suds: nouvelles migrations ou migrations à rebours?, 1, 10.3917/autr.077.0165 . halshs-01518453

HAL Id: halshs-01518453

<https://shs.hal.science/halshs-01518453>

Submitted on 4 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Note de recherche

Crise économique et migrations de retour. Le cas des Équatoriens en Espagne ¹

*Anna Perraudin**

« Mon rêve espagnol a pris fin », « Un départ amer », « La valise du retour » : depuis quelques années, le retour des migrants dans leur pays d'origine fait les gros titres en Espagne. Les articles sont illustrés par des images d'individus hagards, assis sur leurs valises dans des halls d'aéroports. Au-delà de la mise en scène médiatique, les migrations de « retour » engendrées par la crise économique de 2008 font aujourd'hui l'objet d'un fort intérêt politique et scientifique, à la hauteur des défis qu'elles constituent pour les pays d'origine et pour ceux d'installation. Entendu comme un projet de réinstallation durable dans le pays d'origine, le retour est souvent constitutif du projet migratoire, comme l'avait déjà montré par Sayad [1975], et comme l'a souligné l'essor du paradigme transnational : l'horizon du retour façonne l'expérience de migration, induisant des va-et-vient, le maintien de liens avec la famille et les lieux d'origine, une gestion spécifique de l'épargne et des investissements [Carling, Erdal, 2014 ; King, 2000 ; Cassarino, 2004]. Des apports théoriques successifs ont fait ressortir la pluralité des formes qu'il emprunte, sa dimension multifactorielle, l'imbrication des déterminants objectifs et subjectifs [Sayad, 1975 ; Cassarino, 2004 ; King, 2000 ; Mestries, 2013]. Par ailleurs, les migrants de retour peuvent jouer un rôle important pour le développement local dans leur pays d'origine, encouragés par les politiques publiques dans de nombreux pays [Cassarino, 2004]. Or, en cas de récession dans le lieu d'installation, on peut supposer que les retours se multiplient et acquièrent un caractère précipité qui les distingue des retours au pays plus planifiés. Ces circonstances questionnent la pertinence des qualificatifs

* Chargée de recherche au CNRS, Laboratoire « Cités, Territoires, Environnement et Sociétés », UMR 7324 CITERES.

1. Ce travail réalisé dans le cadre du laboratoire d'excellence Labexmed – les sciences humaines et sociales au cœur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée, portant la référence 10-LABX-0090 a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du projet Investissements d'Avenir A*MIDEX portant la référence n° ANR-11-IDEX-0001-02.

généralement apposés aux retours : ni « forcés » lors d'une expulsion ni pleinement « volontaires », dans le cadre d'un projet de réinstallation au pays d'origine longuement mûri [Gmelch, 1980 ; López de Lera, 2010]. L'ambiguïté entre intentionnalité et contrainte, qui s'applique à de nombreux projets migratoires construits autour de la gestion de l'incertitude [Boyer, 2005] ressort tout particulièrement dans le cas des retours.

En m'appuyant sur des travaux récents, je propose de revenir sur l'apparente évidence du retour des migrants lors des crises dans les pays d'installation, pour en analyser les enjeux scientifiques et politiques. Les effets des migrations de retour sur les territoires et les économies des pays du Sud dans l'optique du développement occupent un grand nombre de travaux, notamment en Amérique latine [Baby-Collin, Cortes, Faret, 2013 ; Faret, 2003 ; Cortes, 2000 ; Cortes Maisonnave, 2011 ; Rebaï, 2014]. Cette note de recherche interroge un autre aspect du phénomène : les facteurs individuels et contextuels qui déclenchent les mobilités. L'Espagne apparaît alors comme un lieu d'observation pertinent. La brutalité et la durée de la récession, l'ampleur des départs – le solde migratoire y est négatif depuis 2011 –, mais aussi le cadre législatif relativement favorable à l'installation des étrangers avant la crise, la distinguent des États-Unis, autre grande destination des migrations contemporaines où la question des retours se pose actuellement pour les Mexicains [Mestries, 2013 ; Rivera Sánchez, 2011]. En Espagne, la portée du phénomène pour les Latino-américains explique que la plupart des études – et des articles de presse – sur les retours se soient concentrés jusqu'à présent sur cette population, et plus particulièrement sur les Équatoriens. Pourquoi une telle attention ? L'intensité de leur migration vers l'Espagne – les Équatoriens y sont devenus en moins de dix ans le second groupe non européen le plus important, après les Marocains –, leur structuration rapide en collectifs et associations les avaient déjà placés au centre d'un champ de recherche sur les migrations devenu très dense [Casas, 2012 ; Thacker Correa, 2007 ; Herrera, Carrillo, Torres, 2005 ; Rodríguez-Barrigón, 2012 ; Yépez del Castillo, Herrera, 2007 ; Herrera, Carrillo, 2009 ; Sierra, 2001]. Le phénomène des retours est par ailleurs d'autant plus notable que malgré leur présence récente, l'insertion des Équatoriens en Espagne était caractérisée par des indicateurs généralement associés à une installation durable dans la société d'accueil : taux importants de regroupement familial, accès à la propriété, naturalisations et mariages mixtes [Arango, Moya Malapeira D., Oliver Alonso J., 2014]. L'attention politique qu'accorde le gouvernement équatorien à la question du retour justifie enfin l'intérêt pour ce cas d'étude : dès 2008, la stratégie de communication développée par Rafael Correa en direction des migrants et de leurs familles développe une rhétorique du retour dans le pays d'origine, étayée par des programmes sociaux spécifiques [Koller, 2010]. Des travaux récents sur les Boliviens, autre groupe immigré en Espagne dont les mobilités ont suscité un intérêt marqué au cours des dernières années, nourriront aussi l'analyse.

Après une présentation du panorama migratoire en Espagne et des conséquences de la crise sur les migrants, la mesure des retours et les limites à la

connaissance quantitative du phénomène seront abordées. J'analyserai ensuite les tentatives des États, d'origine et d'installation, pour encadrer ces mobilités, avant de confronter les figures de « retournés », politiquement construites, aux stratégies de mobilités élaborées par les migrants.

L'impact de la crise économique sur les migrants

Avec l'effondrement du marché de l'emploi et la mise en place de politiques d'austérité, la population migrante, dont la présence n'est devenue significative en Espagne qu'au début des années 2000, a payé un lourd tribut à la récession.

Longtemps pays d'émigration, l'Espagne a connu sur un temps court, celui du boom économique (fin des années 1980-2007), une croissance exponentielle de l'immigration, comme l'indique l'évolution de la part des étrangers dans la population : 0,9 % en 1990, 4 % en 2000, 14 % en 2010². De 2002 à 2007, environ 600 000 étrangers s'y installent chaque année [Martí, Ródenas, 2012] et comblent les besoins en main-d'œuvre de secteurs spécifiques (agriculture intensive, tourisme, construction, soins à la personne). Dans cet afflux, les Latino-Américains occupent une place prépondérante. Plusieurs facteurs expliquent leur essor : les crises financières qui ébranlent les économies sud-américaines à la fin des années 1990 ; la fermeture de leurs frontières par les États-Unis, destination traditionnelle de la migration latino-américaine après 2001 ; la proximité linguistique, culturelle, avec l'Espagne et des politiques d'accès au territoire, de régularisation et de naturalisation très favorables dans le cadre d'accords bilatéraux [Arango, Moya Malapeira D., Oliver Alonso J., 2014 ; Parella, Petroff, 2014].

À l'été 2007, la bulle immobilière qui soutenait l'économie nationale s'effondre. La crise soudaine, brutale, se traduit dans les indicateurs économiques : récession depuis 2009, taux de chômage de 26 % en 2013, grimant jusqu'à 50 % pour les jeunes de moins de 25 ans. Dans ce panorama économique sinistré, les migrants sont particulièrement touchés. Ils souffrent de la dégradation de l'emploi. Pour les étrangers, le chômage était de 36,8 % en 2013, contre 24,2 % pour les Espagnols [EPA, 2014]. Au-delà de ces chiffres, d'importants écarts reflètent la segmentation ethnique et genrée du marché du travail : en 2011, 49,5 % des Africains étaient au chômage contre 28,5 % des Latino-américains et 21,1 % des Européens communautaires [Colectivo Ioé, 2011, p. 74]. Les niches d'emplois dans lesquelles s'étaient insérées les femmes étrangères (secteur du *care*, tourisme) ont mieux résisté que la construction, secteur masculinisé : les plus grandes pertes d'emploi entre 2007 et 2011 s'observent chez les hommes équatoriens (-36 %), marocains (- 35 %), boliviens (- 28 %) et roumains (- 21 %) [*ibid.*]. Pour ceux qui parviennent à garder un emploi, les conditions se dégradent fortement : augmentation du travail partiel, des emplois précaires, baisse des salaires, inférieurs pour les migrants à ceux des autochtones [Arango, Moya Malapeira D., Oliver Alonso J., 2014].

2. Pour rappel, en France, la part des étrangers dans la population se situe autour de 7 % [Pison, 2010].

À la baisse des revenus du travail s'ajoute la politique d'austérité : suppression d'aides sociales et de leviers de redistribution économique ; exclusion de l'accès aux soins des migrants en situation irrégulière, avec la réforme du système de santé de 2012. En 2011, 43,5 % des étrangers non européens vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 20 % des autochtones [*op. cit.*, p. 152]. Le marché immobilier axé sur l'accès à la propriété et le crédit bancaire engendre des fragilités supplémentaires. De nombreux ménages, en particulier parmi les Équatoriens, ne parviennent plus à rembourser leurs crédits et sont menacés de la saisie de leur logement et d'un endettement colossal. Enfin, les enquêtes sur le racisme et la xénophobie signalent la diffusion d'un discours stigmatisant contre les migrants. Il est soutenu par l'adoption de politiques de contrôle migratoire (contrôle des frontières, expulsions, obstacles au regroupement familial) qui renforcent les représentations dépeignant les étrangers comme d'indésirables concurrents des autochtones [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012].

Indubitablement, la crise économique, doublée d'une crise politique et immobilière, renforce les inégalités entre migrants et autochtones. Sur le plan démographique, la diminution notable du nombre d'étrangers sur le sol espagnol semble répercuter, avec un léger décalage dans le temps, la dégradation de la situation des migrants. À partir de 2011, pour la première fois depuis 15 ans, l'Espagne perd une partie de sa population étrangère. Les entrées ralentissent (- 4,3 % entre 2012 et 2013), le nombre de sorties du pays augmente (+ 22,7 % entre 2012 et 2013). En 2013, avec une émigration estimée à 547 890 personnes, la proportion des mobilités est équivalente à celle des années de fort afflux vers l'Espagne, entre 2000 et 2007 [INE, 2013]. Le phénomène devient ainsi l'un des indicateurs de l'impact de la crise.

Compter les retours : problèmes de mesure

Les migrants tournent-ils pour autant le dos en masse au pays dans lequel ils s'étaient installés ? La majorité des articles jusqu'ici publiés sur la question des retours en Espagne s'attèlent à répondre à cette question, selon une approche quantitative.

La mesure des mobilités est toujours problématique, tout particulièrement dans le cas des retours : si le contrôle des frontières ou les conditions d'accès aux droits obligent souvent les étrangers à s'enregistrer lorsqu'ils entrent dans un pays, rien ne les contraint à se déclarer lorsqu'ils le quittent [Larramona, 2013 ; López de Lera, 2010]. À l'épreuve de la grande vague d'immigration des années 2000, l'Espagne s'est toutefois dotée d'outils statistiques de qualité sur les migrations [Martí, Ródenas, 2012]. Il est utile de revenir sur la fabrique de cet appareil statistique afin de comprendre les difficultés du comptage des retours. Deux éléments posent problème : la mesure exacte des sorties et la détermination de la destination des migrants.

En Espagne, les étrangers sont tenus de s'inscrire sur les registres administratifs de leur commune de résidence à leur arrivée, puis tous les deux ans, quel que soit leur statut légal. Cette inscription (*empadronamiento*) ouvre l'accès aux services publics et aux droits sociaux (école, santé, obtention d'allocations, etc.). Elle sert aussi de preuve de résidence et peut être utilisée dans les procédures de régularisation. Lorsqu'ils déménagent, les individus doivent le déclarer et indiquer leur nouvelle destination. Or tous ne le font pas. Dès lors, depuis 2003, lorsqu'un étranger n'a pas renouvelé son inscription depuis plus de deux ans, on considère qu'il a quitté le territoire sans indication du lieu de destination (*alta de caducidad*) : il est radié du registre. Les chiffres officiels sur les migrations sont établis selon ce mode de comptabilité, qui a pour avantage d'enregistrer le stock de migrants, y compris ceux en situation irrégulière, et d'estimer les sorties du territoire.

Le démographe Alberto Del Rey Poveda invite toutefois à considérer avec prudence ces données, en rappelant que l'absence de réinscription des étrangers sur les registres ne correspond pas nécessairement à un départ [Poveda, 2014]. Les étrangers peuvent s'être installés chez des membres de leur famille après avoir perdu leur emploi ou leur logement, sans avoir déclaré un changement de résidence, considéré provisoire. En outre, la baisse du nombre d'étrangers dans les registres s'explique en partie par les naturalisations, très nombreuses, au cours des dernières années. En 2012, 417 023 étrangers sortis du registre ont été comptabilisés comme ayant quitté le territoire ; mais dans le même temps, 116 000 personnes ont obtenu la nationalité espagnole [*op. cit.*]. Près de 80 % des naturalisations concernent des Latino-américains, pour lesquels la procédure est facilitée : deux ans de résidence légale suffisent, contre dix pour les ressortissants d'autres pays [*op. cit.*]. Ainsi, une partie des individus qui disparaissent des registres demeurent toujours en Espagne, mais sont recensés en tant qu'Espagnols.

On ne saurait pour autant en déduire que les naturalisés restent en Espagne : obtenir la nationalité espagnole peut s'inscrire dans une stratégie de mobilité. Un passeport européen permet de revenir en Espagne sans entraves légales si le projet de réinstallation dans le pays d'origine échoue. Il ouvre aussi la voie à d'autres destinations que le pays d'origine. Ainsi est-il intéressant de noter que les migrants marocains ayant acquis la nationalité espagnole par naturalisation ont pour première destination la Belgique lorsqu'ils déclarent quitter l'Espagne : le Maroc vient en seconde position, suivi par la France [Parella, Petroff, 2014, p. 73]. Mettre en rapport les sorties du territoire et les naturalisations, plutôt que de pouvoir déduire mécaniquement les naturalisés des chiffres de l'émigration, révèle une zone de flou sur l'estimation des sorties.

Qualifier le départ des étrangers de « retours » suscite d'autres réserves quant à la destination de l'émigration [López de Lera, 2010 ; Martin, 2009 ; Larramona, 2013]. Les chiffres des départs mentionnés ci-dessus comptabilisent les déclarations faites par les individus qui demandent à être radiés du registre de leur municipalité et indiquent leur prochain lieu de résidence (11 % des cas en 2010), ceux

qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas déclarer leur destination future (40 % des cas), et ceux qui disparaissent des listes, faute de réinscription (49 % des cas) [López de Lera, 2010, p. 486]. Lorsqu'elles sont enregistrées, les déclarations des migrants indiquent que ces derniers tendent à retourner dans leur pays d'origine. Mais les chiffres de l'émigration sont composés en majeure partie par les radiations pour lesquelles on ne dispose pas des informations avec précision. Gemma Larramona parle d'« émigration des immigrés », plutôt que de « retours », afin de ne pas plaquer de destination préétablie sur ces mobilités [Larramona, 2013].

De façon générale, les phénomènes de ré-émigration sont peu connus et difficiles à appréhender. À l'échelle des acteurs, la possibilité d'émigrer dans un pays tiers, plutôt que de retourner dans celui d'origine, dépend du capital économique, social, culturel des migrants et de leur capacité à mobiliser des réseaux familiaux dans le tiers pays – soit, pour le dire autrement, du « capital de mobilité » ou « savoir circuler » des migrants. À une échelle plus large, la probabilité que la migration vers l'Espagne soit suivie d'une nouvelle mobilité dépend de la composition de champs migratoires dont la structure diffère selon les pays et les régions d'origine [Baby-Collin, Cortes, 2014]. Ainsi la dimension multidirectionnelle des flux migratoires boliviens ou marocains explique-t-elle sans doute que la ré-émigration soit plus marquée pour ces groupes que pour les Équatoriens [*op. cit.* ; Parella, Petroff, 2014 ; Bastia, 2011] : en Équateur la migration s'est surtout établie autour de deux pôles, l'Espagne et les États-Unis, même si de nouvelles destinations émergent en Europe (Italie, et très récemment Allemagne, Grande-Bretagne et Suisse) [McIlwaine, 2011].

Ces précautions concernant les statistiques des « retours » étant posées, quelles grandes tendances dessinent les chiffres des résidents étrangers en Espagne ? Si l'on rapporte le nombre des départs au stock des étrangers présents, c'est pour les Boliviens (13 %), puis les Colombiens, Roumains et Équatoriens (9 %) que l'émigration est proportionnellement la plus importante. Les Marocains suivent avec des départs qui représentent 7 % des résidents en Espagne [INE, 2013]. Fait notable, en 2012 plus de la moitié des départs déclarés concernent les 25-44 ans, soit des individus en âge de travailler [Parella, Petroff, 2014, p. 72].

En définitive, si le nombre de migrants qui quittent l'Espagne et leurs destinations est difficile à déterminer avec exactitude, le renversement des flux migratoires est avéré. Il est toutefois concomitant avec d'autres phénomènes démographiques tels que l'acquisition de la nationalité espagnole, et est plus marqué pour certaines nationalités que d'autres. Les politiques migratoires mises en place par les États d'origine ou d'accueil jouent-elles alors un rôle incitatif, qui expliquerait à la fois l'augmentation des départs et le différentiel constaté entre les groupes étrangers ?

Le retour : un objet politique

La forte visibilité des retours est à imputer aux États – de résidence, d'origine –, mais aussi aux instances supranationales, comme l'Union européenne qui, à travers

les différentes directives sur les migrations, a fait des retours volontaires ou forcés un outil de gestion de l'immigration [Rodríguez-Barrigón, 2012]. Comment se construisent les retours « par le haut » ? Le questionnement renvoie aux analyses sur l'investissement accru des États, en particulier d'origine, dans la gestion des flux migratoires [Portes, de Wind, 2007 ; Waldinger, 2013].

La politique d'incitation aux retours de l'Espagne

Au moment de la crise économique, l'Espagne a fait un choix : encourager les retours des migrants plutôt que de promouvoir d'autres mesures, comme améliorer l'insertion professionnelle des travailleurs migrants [Parella, Petroff, 2014]. La politique d'incitation aux retours volontaires va de pair avec un contrôle accru des migrants en situation irrégulière, de nombreux retours forcés (autrement dit, une politique d'expulsions) et des entraves à la régularisation des séjours [*op. cit.*].

Parmi les trois principaux programmes d'assistance aux retours, deux existaient avant la crise. Tous sont cofinancés par l'Union européenne et mis en œuvre avec le concours d'associations, d'ONG ou d'organisations internationales. Le premier (*Retorno voluntario de atención social*), créé en 2003, s'adresse aux migrants en situation de grande vulnérabilité, avec ou sans titre de séjour. Il finance le billet d'avion de retour et une aide économique à la réinstallation. Le second (*Retorno voluntario productivo*) est destiné aux personnes porteuses d'un projet de création d'entreprise dans leur pays d'origine. Le troisième programme (*Ayudas complementarias al abono acumulativo y anticipado de la prestación contributiva a trabajadores extranjeros extracomunitarios* ou APRE) a été créé en 2009, après la crise, et permet aux personnes ayant perdu un emploi en Espagne de percevoir leurs allocations de chômage, de façon anticipée, dans leur pays d'origine. Aux profils « classiques » du migrant vulnérable, en situation irrégulière et isolé de ses réseaux d'entraide, ou du migrant acteur de développement dans son pays d'origine, s'ajoute donc, avec la crise, un autre profil ciblé pour le retour, celui du migrant en situation régulière, au chômage.

En dépit des prévisions officielles qui annonçaient plus d'un million de requêtes, ces programmes ont rencontré peu de succès : 298 personnes à peine ont fait appel au programme de retour productif entre 2010 et 2012 ; 9 910 et 10 299 personnes respectivement ont bénéficié du programme pour les personnes vulnérables et du transfert des prestations du chômage, entre 2009 et 2012 [Parella, Petroff, 2014, p. 76 ; Carrasco-Carpio, García-Serrano, 2012]. La majorité des bénéficiaires sont latino-américains. Les chiffres sont dérisoires au regard des estimations de l'émigration. Le coût élevé d'entrée dans ces programmes explique leur manque d'attrait : les bénéficiaires s'engagent à ne pas retourner en Espagne pendant trois ans. Ces clauses dissuadent donc ceux qui ne veulent pas renoncer à un possible retour en Espagne, et excluent des programmes les individus naturalisés espagnols [Parella, Petroff, 2014].

Le retour des migrants, objectif affiché de l'État équatorien

La série de programmes mis en place par l'Équateur pour permettre un retour « volontaire, digne et durable » (*Plan de retorno voluntario, digno y sostenible*) mérite une analyse plus détaillée. L'Équateur n'a commencé à s'intéresser à ses ressortissants à l'étranger qu'en 1998, année où la Constitution leur accorde le droit de vote et le droit à la double nationalité. Alors que l'émigration équatorienne devient massive vers l'Espagne et les États-Unis, les ressortissants équatoriens représentent une double ressource électorale et économique : depuis 1999, les transferts de fonds des migrants sont la seconde source de richesse du pays, après le pétrole [Herrera, Moncayo, Escobar García, 2012]. Avec l'arrivée au pouvoir, en 2006, du *Movimiento Alianza País* – auquel se rattache l'actuel président, Rafael Correa –, la politique migratoire gagne en ampleur. Dans son ambition de promouvoir une « révolution citoyenne » et de revaloriser l'image du pays, mise à mal par les crises politiques et économiques des années 1990, le président cherche l'appui des expatriés. Le discours politique officiel érige les migrants en victimes des errements politiques du passé et en moteurs d'une économie présentée comme en plein renouveau [Koller, 2010]. La Constitution de 2008 proclame « le droit à migrer » et rejette toute discrimination liée au statut migratoire. L'Équateur se redéfinit comme un pays d'origine, de transit, de destination et de retour, défendant à travers l'invocation de la « mobilité humaine » (*movilidad humana*), une conception circulaire des migrations.

Actuellement, la politique migratoire de l'Équateur est en transition, sur le plan normatif et institutionnel. Un nouveau cadre légal, la loi de mobilité humaine (*Ley de movilidad humana*), est élaboré selon le principe de la démocratie directe. Auparavant, la politique concernant les retours s'organisait au sein du programme phare *Bienvenue à la maison* (*Bienvenido a casa*), qui comportait plusieurs volets : le programme *Liens* (*Vínculos*) visait à renforcer la participation et la communication des migrants avec leur pays d'origine, sur le plan social et culturel. Le programme « *El Cucayo* » soutenait les individus porteurs de projets économiques, par une aide financière et une formation à la gestion de projets. Un troisième volet, *Rentrer à la maison* (*Volver a Casa*), proposait des aides à la réinsertion. Un programme de soutien aux personnes vulnérables complétait cet ensemble [Moncayo, 2011]. Depuis 2013, *Bienvenido a Casa* est suspendu, et d'autres programmes sont développés. Deux d'entre eux visent à pourvoir des besoins dans des secteurs spécifiques, en attirant un personnel qualifié : professionnels de la santé et enseignants (*Ecuador saludable, voy por ti* ; *Plan de retorno para maestros*). Les autres programmes sont transversaux, soit qu'ils s'adressent à tous les migrants, sans viser de compétences ou de projets particuliers, soit qu'ils facilitent leur accès aux droits communs. Ainsi, le programme Équipement domestique (*Menaje de casa*) dispense-t-il de droits de douane les individus qui rapatrient leurs effets personnels (électrodomestique, voiture, etc.). Le bon pour le logement (*bono de la vivienda*) subventionne ceux qui investissent dans l'achat ou la construction d'un logement en Équateur et facilite l'accès au crédit. Le plan *Tierras* soutient la reprise de l'agriculture sur des terres à l'abandon et valorise le transfert

d'expériences acquises dans les champs agricoles espagnols (site internet *Ministerio de Desarrollo Urbano y Vivienda*).

Même si le caractère transitoire de l'actuelle politique migratoire en Équateur ne permet qu'un accès partiel aux données sur des programmes qui sont par ailleurs très récents, deux points sont à souligner. En premier lieu, le retour est conçu selon une approche globale. Avec le plan *Tierras* ou *bono de la vivienda*, il renforce plutôt l'accès aux droits et aux services publics, plutôt que des politiques ciblant des catégories de migrants [Koller, 2010]. Par ailleurs, le retour ne se réduit pas à la réinstallation physique des migrants sur leur territoire d'origine, mais se prépare en amont, en entretenant les liens avec leur État d'origine, leur famille, leurs communautés d'appartenance [Rodríguez-Barrigón, 2012]. Enfin, les programmes sont ouverts aux binationaux, et donc aux personnes naturalisées en Espagne. Ils ne comportent pas de clauses contraignant les bénéficiaires à rester sur le territoire un certain nombre d'années. Ils reposent donc sur une reconnaissance des appartenances multiples et sur une conception de la migration, y compris celle de retour, comme circulation, conformément au cadre idéologique promu par l'Équateur en la matière.

En second lieu, en dépit du relai dont bénéficient ces politiques et des efforts notables pour les diffuser dans les consulats, dans les lieux de l'immigration équatorienne, sur le site internet des institutions publiques, mais aussi sur *Facebook* ou sur *YouTube*, elles ont été très peu sollicitées. Seuls 17 000 Équatoriens en ont bénéficié entre 2008 et 2011 selon l'ambassade équatorienne [*El Pais*, 21 octobre 2011], dont 230 projets financés par le fonds Cucayo entre 2007 et 2010 et une centaine de recours au programme de logement pour les migrants entre 2012 et 2013 [site internet *Ministerio de Desarrollo Urbano y Vivienda* ; Moncayo, 2011, P. 45]. Pourquoi ? Tous les migrants quittant l'Espagne ne souhaitent pas retourner en Équateur, même si le pays peut se targuer d'un taux de croissance enviable en Europe (autour de 4 % en 2013, d'après la Banque Mondiale) et d'une dynamique continue de réduction de la pauvreté (taux de pauvreté de 36 % en 2009, 25 % en 2013 ; pour rappel, il était de 22 % en Espagne en 2012). Mais est-il en mesure d'absorber tous les migrants qui se réinstalleraient ? L'économie reste très dépendante des revenus pétroliers et des envois de devises, ses deux principales sources de revenus. Après des décennies d'abandon de l'agriculture aux politiques néo-libérales [Rebaï, 2014], des doutes s'élèvent sur la capacité d'initiatives comme le plan *Tierras*, qui redistribue des terres abandonnées à des coopératives, à relancer l'économie agricole. Alors qu'après la seconde réélection de Rafael Correa, le modèle corréiste est critiqué de toutes parts, de nombreux migrants hésitent à retourner au pays, et ceux qui le font n'ont pas confiance dans les programmes mis en place. Un discours de défiance envers l'État circule en effet parmi les migrants, depuis la déroute de l'État équatorien dans les années 1990 : mise en garde contre des escroqueries ; suspicion de corruption [Koller, 2010].

On retiendra deux éléments du faible recours des migrants aux politiques d'assistance aux retours, que ce soit en Espagne ou en Équateur. En premier lieu, peu canalisées par les États, les sorties de l'Espagne sont, le plus souvent, « silencieuses », selon les termes de Sonia Parella et d'Alicia Petroff [Parella, Petroff, 2014, p. 64]. En second lieu, les politiques mises en place, et leur éventuel succès ne dépendent que peu du nombre de bénéficiaires. Par les catégories de migrants ciblées, par le type de rapport entre État et migrants qu'elles dessinent, par leur visibilité, ces politiques sont surtout des messages envoyés à leurs citoyens et aux autres États. Les différences entre l'Espagne et l'Équateur ressortent ici : tandis que la première construit l'image d'un État contrôlant avec fermeté les flux migratoires afin de réguler le marché de l'emploi, le second s'inscrit dans la lignée des États qui tirent leur légitimité, sur la scène nationale et internationale, de la protection de leurs ressortissants à l'étranger, en mettant en œuvre ce que Françoise Lestage qualifie de « gestion politique de la souffrance » [Lestage, 2013 ; Boccagni, Lagomarsino, 2011 ; Koller, 2010]. Depuis 2013, on peut considérer que l'Équateur va plus loin encore : en transcendant le clivage entre migrants et non-migrants pour l'accès aux droits, en dépassant les figures convenues du migrant de retour, entrepreneur ou indigent, et en ne contraignant pas les migrants, de retour, à se réinstaller pour une durée déterminée, il promeut un « cadre d'interprétation du monde » [Muller, 2000], une politique de défense des mobilités dont il faut souligner le caractère novateur, ne serait-ce que sur le plan symbolique.

Le décalage considérable entre l'ampleur des départs de l'Espagne et les très faibles taux de recours aux politiques d'assistance aux retours volontaires est toutefois significatif de l'incapacité des États à encadrer les flux migratoires. Qui sont les acteurs des retours « silencieux » et comment organisent-ils leurs mobilités ?

Qui part ? Stratégies migratoires et inégalités d'accès à la mobilité

Abordé à l'échelle des migrants, le phénomène des retours repose une question classique des études migratoires : celle des déterminants des mobilités et des stratégies migratoires. Il est bien établi que les inégalités sociales se répercutent sur la capacité des individus à mener un projet migratoire. Ceux qui partent sont-ils les plus touchés par la crise ? Tenter de répondre à ces questions implique de tenir compte de la diversité des situations parmi des migrants qui ne constituent pas un groupe homogène, et des agencements variables de plusieurs types d'inégalités (de sexe, de classe et de statut migratoire, notamment).

Un premier questionnement concerne le poids relatif de la crise économique sur les départs observés en Espagne. Dans une présentation des résultats – encore partiels – d'une enquête collective sur les retours en Colombie et en Équateur, menée dans les pays d'origine, Luis Guarnizo [2014] observe en Équateur des retours importants depuis l'Espagne. Toutefois, il constate que lorsqu'ils énoncent les raisons de leur départ, les enquêtés mettent peu en avant des arguments

économiques comme le chômage ou la dégradation des conditions d'emploi. Il en conclut que les éléments liés au cycle de vie (âge, sexe des migrants, durée du séjour à l'étranger) priment sur la dimension économique (difficultés de l'emploi, de salaires) pour expliquer les retours. Un profil statistique des migrants de retour se dégage : des hommes, plus âgés que la moyenne des résidents à l'étranger, plus éduqués, mariés, et avec une durée de vie à l'étranger plus courte [Guarnizo, 2014]. On objectera que les déclarations des enquêtés sur les motifs de leurs retours sont à aborder avec prudence pour des raisons méthodologiques : le faisceau complexe de facteurs aboutissant au retour est réduit par les enquêtés (ou les enquêteurs) à deux ou trois éléments principaux ; le contexte d'enquête, la relation avec l'enquêteur influent sur la mise en avant de certaines dimensions plutôt que d'autres [Gmelch, 1980].

Si une lecture économique ne doit pas conduire à occulter d'autres facteurs explicatifs des retours, il convient toutefois de se demander si la crise amène les migrants à quitter l'Espagne soudainement. Dans un entretien accordé en avril 2014, Monica Vaca, agent du consulat équatorien à Madrid chargée de l'accueil des migrants, distinguait trois cas de figure : 1) le migrant a rempli ses objectifs initiaux et choisit de fermer son cycle migratoire ; 2) les opportunités se restreignent trop dans le lieu d'installation pour que le migrant puisse atteindre les objectifs fixés : le retour est anticipé, mais préparé (constitution d'une épargne, construction d'une maison, etc.) ; 3) le retour précipité s'apparente à une fuite, en situation d'endettement par exemple. Au terme d'une enquête qualitative multi-située conduite en Espagne et en Équateur, Almudena Cortés Maisonnave estime que le caractère planifié ou soudain des retours est un élément plus pertinent pour distinguer les modalités du retour que les déterminants économiques (même si les deux peuvent être liés) [Cortés Maisonnave, 2011]. L'enquête menée en 2013 par la Communauté de Madrid auprès des migrants permet d'estimer les temporalités diverses dans lesquelles s'inscrivent les retours : même si la situation d'incertitude générée par la crise économique peut créer la nécessité de quitter l'Espagne en urgence, la majorité des migrants qui évoquent un projet de retour (36 % des Équatoriens, 41 % des Africains subsahariens, 59 % des Boliviens) l'envisagent dans un horizon à moyen terme (« dans quelques années »). En ce sens, le retour fait l'objet d'une réflexion préalable et s'inscrit dans de véritables stratégies, individuelles ou familiales, d'accumulation et de transfert de capitaux financiers, humains, sociaux, dont les rares enquêtes qualitatives sur le sujet révèlent la diversité et la complexité [Baby-Collin, Cortes, 2014 ; Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012 ; Cortés Maisonnave, 2011].

Qui sont ceux qui quittent l'Espagne ? Ce ne sont *a priori* ni les plus fragiles ni ceux qui ont le mieux réussi. George Gmelch faisait déjà un constat similaire en 1980, en concordance avec les principales théories sur le lien entre migration et développement. Une partie des migrants les plus vulnérables cherchent à éviter un retour dans le pays d'origine qui s'apparenterait à un échec. À propos des migrations boliviennes, Virginie Baby-Collin et Geneviève Cortes observent que la capacité des migrants à épargner est fondamentale : sans économies permettant

de rebondir dans le pays d'origine, le retour est plus difficile à envisager. Ceux qui avaient misé sur une installation durable en Espagne sans avoir préparé leur retour sont désavantagés. Il existe également des cas de « retour impossible », lorsque l'économie familiale repose sur le travail d'un membre de la famille qui parvient plus ou moins, avec son salaire, à entretenir ses proches restés ou revenus dans le pays d'origine [Baby-Collin, Cortes, 2014, p. 75].

Le sexe des migrants détermine des choix différenciés, en lien avec la segmentation ethnique et sexuée du marché du travail et les relations de pouvoir genrées dans les lieux d'origine et de destination. L'émigration des étrangers depuis l'Espagne est surtout masculine [Arango, Moya Malapeira D., Oliver Alonso J., 2014]. Le phénomène s'explique par le fait que les niches d'emplois masculins, comme la construction, ont été les premières et les plus fortement touchées par la crise. Mais les rapports de pouvoir encore souvent défavorables aux femmes dans nombre de sphères sociales en Amérique latine peuvent aussi dissuader ces dernières de rentrer au pays [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012 ; Guarnizo, 2014].

Ces différences genrées se répercutent à l'échelle familiale dans des stratégies nouvelles de « retours sélectifs », analysées pour les Équatoriens et les Colombiens par Claudia Pedone, Maria Margarita Echeverri et Sandra Gil Araujo [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012]. Afin de réduire les coûts de la vie en Espagne, les familles choisissent souvent de renvoyer en priorité les enfants dans le pays d'origine, ce qui permet aux parents de prendre un logement plus petit et de faire des économies sur le loyer. Si l'un des conjoints perd son travail ou ne parvient pas à retrouver un emploi stable, il rentre à son tour. À la phase du regroupement familial en Espagne, peut ainsi succéder une nouvelle séparation. Ces retours sélectifs engendrent des réaménagements importants, sur les plans économique et affectif, dans le lieu d'origine et dans celui d'installation [Herrera, 2013]. Ils pèsent fortement sur les femmes qui se sentent responsables – ou sont rendues responsables par leurs enfants, leur conjoint ou d'autres proches –, de la désintégration de la cellule familiale, alors même qu'elles sont souvent chargées de sa survie financière [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012]. Il est ainsi crucial de développer à l'échelle des couples une analyse genrée des négociations précédant les mobilités [Hondagneu-Sotelo, Cranford, 2006].

Dans quel sens le statut migratoire joue-t-il sur la décision de quitter l'Espagne ? D'après les données disponibles sur la question, aucun lien de causalité directe ne peut être tiré entre l'absence de titre de séjour et le retour. Rien n'indique que les migrants en situation irrégulière, plus fragilisés encore par la crise, rentreraient davantage que les autres [Baby-Collin, Cortes, 2014 ; Guarnizo, 2014]. Il existe en revanche un consensus sur le fait qu'avoir un titre de séjour ou mieux encore la nationalité espagnole, facilite la mise en œuvre du projet de retour, en limitant les risques de l'émigration. Des stratégies d'attente se mettent alors en place : les migrants sans papiers qui ont espoir de pouvoir régulariser rapidement leur situation s'efforcent de rester en Espagne jusqu'à l'obtention d'un titre de séjour qui leur permettra de circuler.

Le constat appelle trois remarques. Tout d'abord, les retours, genrés, partiels, sont souvent temporaires et organisés comme tels. Les familles composent au mieux, en fonction de leurs ressources et des contraintes des politiques migratoires qu'elles tentent de contourner, par exemple, en louant l'appartement dont elles sont devenues propriétaires en Espagne, pour trois ans, c'est-à-dire la durée de résidence hors du territoire fixée par les programmes d'aide au retour en Espagne [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012, p. 4283]. Le paradigme pertinent pour comprendre les départs de l'Espagne est donc celui de la mobilité ou des circulations, plutôt qu'un modèle où le retour marquerait la fin de l'expérience migratoire [Baby-Collin, Cortes, 2014 ; Bastia, 2011 ; Cortés, Maisonnave, 2011]. C'est du moins le cas dans les intentions, si ce n'est dans les pratiques : Paolo Boccagni et Francesca Lagomarsino rappellent que la longue distance rend un retour en Espagne, après une réinstallation en Équateur, plus difficile à mettre en œuvre qu'aiment à le croire les migrants [Boccagni, Lagomarsino, 2011].

Puis, deuxième remarque en lien avec la première, si la mise en œuvre des projets de retour est favorisée lorsque les migrants bénéficient de statuts migratoires permettant la circulation, alors, comme le défend Tania Bastia, le succès de politiques migratoires cherchant à encourager les retours ne dépend pas tant des programmes d'encadrement des retours que de la capacité des États à négocier la possibilité, pour leurs concitoyens, de traverser les frontières. On comprend ainsi mieux que l'Équateur affiche auprès des migrants son intention d'obtenir une exemption de visa pour l'Europe, sur le modèle de ce qu'ont obtenu en 2015 la Colombie et le Pérou [discours de Rafael Correa à Madrid, avril 2014]. Les deux dimensions – retours dans le pays d'origine et facilités d'entrée sur le territoire espagnol – sont complémentaires et non opposées.

Enfin, l'accent mis sur les retours ne doit pas occulter que les efforts de la plupart des migrants visent à rester en Espagne, y compris lorsque le retour est envisagé à moyen terme [Bastia, 2011]. Outre des motivations qui peuvent être objectivées (manque de confiance dans l'économie du pays d'origine, opportunités pour les enfants jugées meilleures en Europe), la réticence à rentrer tient au fait que, d'un point de vue subjectif, le retour s'apparente à une nouvelle migration. Dans l'enquête menée par Claudia Pedone, un homme de retour en Équateur, après avoir vécu dix ans en Espagne, insiste : « l'arrivée ici a été très difficile [...]. Il a fallu repartir de zéro. C'est comme recommencer depuis le début » [Pedone C., Echeverri M.M., Araujo S., 2012, p. 4285]. Les liens se sont distendus, le pays a changé, et les migrants eux-mêmes se sont transformés, comme le souligne Constance de Gourcy dans un autre contexte migratoire [de Gourcy, 2007]. Or rester en Espagne implique de lourds réaménagements. Dans une enquête auprès de femmes équatoriennes à Séville, Emma Martín-Díaz constate que les envois de devises se renversent parfois : les proches en Équateur envoient de l'argent aux migrants en difficulté en Espagne, afin de leur permettre d'attendre que la situation s'améliore. Les réseaux transnationaux sont alors un soutien majeur, sur le plan financier et affectif, et les migrants qui ont construit leur projet, en les consolidant, se trouvent avantagés [Martín-Díaz, 2012]. La visibilité des retours

ne doit donc pas masquer des stratégies originales, qui, sans exclure un nouveau départ, s'efforcent de le différer le plus longtemps possible.

Conclusion

À l'issue de ce travail de synthèse, on constate que de nombreux migrants, étrangers ou naturalisés quittent l'Espagne dans une temporalité qui épouse – à grands traits – celle de la crise économique. Peut-on pour autant parler de « retours » ? Au-delà de l'emballement médiatique ou des discours politiques, le terme apparaît éminemment problématique. Les destinations des migrants sont souvent méconnues et il est difficile d'évaluer l'ampleur des dynamiques de ré-émigration : tous les départs n'ont pas pour destination le pays d'origine. En outre, les enquêtes qualitatives sur les stratégies des migrants, encore peu nombreuses, indiquent que les retours sont souvent partiels – tous les membres d'une famille ne rentrent pas –, plutôt menés par les hommes, et conçus comme temporaires. Le terme de « retour », qui évoque des trajectoires linéaires, une cohésion familiale et une réinstallation dans la durée, restitue mal cette dynamique de mobilité et la complexité des parcours.

Le terme « retour » est en revanche très utile aux États, dont on comprend qu'ils s'en soient emparés : dans la perspective d'un État de destination comme l'Espagne, il envoie le message d'un départ définitif de migrants présentés comme indésirables dans l'épreuve de la crise économique ; dans celle d'un État d'origine, comme l'Équateur, il renforce l'idée que le pays est redevenu attractif pour ceux-là mêmes qui l'avaient quitté, représentation utile sur la scène intérieure comme internationale. Un décalage s'observe alors entre la rhétorique du retour, usée à des fins opposées par l'Espagne et l'Équateur, et l'absence d'effectivité de politique, très peu saisies par les migrants : la majorité des projets migratoires s'organisent en parallèle ou dans le contournement des contraintes posées par les programmes étatiques.

Si la crise engendre des retours non planifiés, les études qualitatives sur le sujet s'accordent toutefois sur le fait qu'il n'existe pas de lien automatique entre récession et départs : les éléments liés à la dégradation du contexte économique ne déterminent les retours qu'en relation avec d'autres facteurs, tenant à la durée du projet migratoire, à la capacité d'épargne des migrants ou à la structure familiale. Par ailleurs au vu de la brutalité de la crise, les retours sont moins systématiques que ne le posaient un certain nombre de prédictions alarmistes : nombreux sont aussi les migrants qui s'efforcent de rester en Espagne. Dans tous les cas, les migrants dont le projet migratoire était transnational se trouvent avantagés, que ce soit pour réaliser les retours ou pour amortir le poids de la crise dans le lieu d'installation.

Plusieurs pistes de recherche s'ouvrent alors. Il faudrait avant tout mieux comprendre les stratégies développées par ceux qui restent pour faire face à la crise dans un contexte dégradé (marché de l'emploi, statut légal, logement), sans

les opposer aux stratégies de mobilité puisque les deux dynamiques s'articulent au sein des familles. Comment expliquer par ailleurs que les départs de l'Espagne soient plus marqués chez certains groupes nationaux que d'autres, alors qu'ils sont touchés de façon relativement similaire par la crise ? Pour les Marocains et les Équatoriens, par exemple, les différences de stratégies migratoires tiennent-elles aux différences d'ancienneté en Espagne, aux conditions inégales d'accès à la nationalité ou aux politiques des États d'origine ?

Sur le plan méthodologique, le cas de l'Espagne met en évidence les enjeux autour du temps et de l'espace de la recherche que pose l'étude des mobilités, exacerbés en temps de crise : comment saisir des mouvements parfois soudains et souvent silencieux ? Dans quel espace ancrer un point d'observation qui biaiserait nécessairement les résultats de la recherche ? En Espagne prédomineront les migrants qui ont choisi de rester malgré tout, en Équateur ceux qui ont décidé de rentrer, alors que les individus engagés dans des dynamiques circulatoires seront plus difficiles à saisir. On plaide pour le développement d'enquêtes qualitatives, longitudinales et multisituées, qui permettent de comparer les lieux de destination et les lieux d'origine et de retours, mais aussi divers groupes étrangers entre eux.

Aborder les retours comme des ré-émigrations, enfin, permet d'entrevoir de nouvelles géographies, distinctes des couples pays d'origine et pays de destination souvent déterminés par l'histoire, et plus spécifiquement par l'histoire coloniale. Ainsi, un nombre croissant d'Équatoriens s'installe depuis peu en Suisse, en Allemagne, ou en Angleterre. On remarquera que ces dernières destinations, tout comme l'Amérique latine, sont aussi celles préférées par les Espagnols qui quittent le pays, en quête de meilleures opportunités professionnelles. Cette convergence des destinations s'observe-t-elle aussi dans la structuration des réseaux, des projets migratoires et des solidarités quotidiennes à travers des similitudes que tend à occulter la notion de « retour » ? Enfin, concevoir des mobilités non nécessairement dirigées vers le lieu d'origine implique de mieux comprendre les stratégies d'accumulation de capitaux, matériels et immatériels, transférables dans d'autres destinations, et les inégalités qui contraignent les migrants, pour obtenir des titres de séjour dont la finalité première ne serait plus l'insertion sur un marché de l'emploi national, mais l'accès à de nouvelles opportunités à l'échelle européenne.

Bibliographie

- ARANGO J., MOYA MALAPEIRA D., OLIVER ALONSO J. (dir.) [2014], *Inmigración y emigración : mitos y realidades. Anuario de inmigración en España*, Barcelona, CIDOB, 320 p.
- BABY-COLLIN V., CORTES G., FARET L. [2013], « Transferts migratoires, trajectoires de mobilité et développement. Regards croisés sur la Bolivie et le Mexique », in BABY-COLLIN V., CORTES G., FARET L., GUETAT-BERNARD H. (dir.), *Migrants des Suds*, Montpellier, IRD, p. 237-260.

- BABY-COLLIN V., CORTES G. [2014], « Nuevos despliegues del campo migratorio boliviano frente a la crisis », *Revista CIDOB d'Afers internacionals*, n° 106-107, p. 61-83.
- BASTIA T. [2011], « Should I stay or should I go ? Return migration in times of crises », *Journal of international development*, vol. 23, n° 4, p. 583-595.
- BOCCAGNI P., LAGOMARSINO F. [2011], « Migration and the global crisis : new prospects for return ? The case of Ecuadorians in Europe », *Bulletin of Latin american research*, vol. 30, n° 3, p. 282-297.
- BOYER F. [2005], « Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée », *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, n° 8, p. 47-67.
- CARLING J., ERDAL M. [2014], « Return migration and transnationalism : how are the two connected ? », *International migration*, vol. 52, n° 6, p. 2-12.
- CARRASCO-CARPIO C., GARCÍA-SERRANO C. [2012], *Inmigración y mercado de trabajo. Informe 2011*, Madrid, Subdirección General de Información, 176 p.
- CASAS L. [2012], « Género, migración y desarrollo. Entre Quito y Madrid, familias ecuatorianas y estrategias de movilidad social », *Les Cahiers ALHIM*, n° 22 : <http://alhim.revues.org/4077> (page consultée le 29 juin 2016).
- CASSARINO J.-P. [2004], « Theorising return migration : the conceptual approach to return migrants revisited », *International journal on multicultural societies*, vol. 6, n° 2, p. 253-279.
- COLECTIVO IOÉ [2011], *Impactos de la crisis sobre la población inmigrante*, Madrid, Colectivo Ioé, 206 p.
- CORTÉS MAISONNAVE A. [2011], « Retorno y acumulación de activos. Aproximaciones etnográficas al caso de Ecuador y España », in GINIENIEWICZ J. (dir.), *La migración latinoamericana a España : una mirada desde el modelo de acumulación de Activos*, Quito, universidad de Manchester y Flacso Ecuador, p. 81-105.
- CORTES G. [2000], *Partir pour rester : survie et mutations de sociétés paysannes andines (Bolivie)*, Paris, IRD, 413 p.
- ENCUESTA DE POBLACION ACTIVA (EPA) [2014] : http://www.ine.es/dyngs/INEbase/es/operacion.htm?c=Estadistica_C&cid=1254736176918&menu=ultiDatos&idp=1254735976595 (page consultée le 29 juin 2016).
- FARET L. [2003], *Les Territoires de la mobilité : migration et communautés transnationales entre le Mexique et les États-Unis*, Paris, CNRS, 351 p.
- GELCH G. [1980], « Return Migration », *Annual review of anthropology*, vol. 9, n° 1, p. 135-159.
- GOURCY (DE) C. [2007], « Le retour au prisme de ses détours ou comment réintroduire de la proximité dans l'éloignement », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 2, p. 159-171.
- GUARNIZO L. [2014], « Emigración internacional y retorno en la región andina », présentation au SEPMIG, COLEF : <http://www.colef.mx/sepmig/?p=3660> (page consultée le 29 juin 2016).
- HERRERA G. [2013], « *Lejos de tus pupilas* » : familias transnacionales, cuidados y desigualdad social en Ecuador, Quito, Flacso Ecuador, 162 p.
- HERRERA G., CARRILLO M. C., TORRES A. (dir.) [2005], *La Migración ecuatoriana : transnacionalismo, redes e identidades*, Quito, Flacso, 512 p.

- HERRERA G., CARRILLO M. C. [2009], « Transformaciones familiares en la experiencia migratoria ecuatoriana », *Mélanges de la Casa de Velázquez.*, n° 39, p. 97-114.
- HERRERA G., MONCAYO M. I., ESCOBAR GARCÍA A. [2012], *Perfil migratorio del Ecuador 2011*, Organización Internacional para las Migraciones (OIM) : <http://publications.iom.int/fr/books/perfil-migratorio-del-ecuador-2011> (page consultée le 29 juin 2016).
- HONDAGNEU-SOTELO P., CRANFORD C. [2006], « Gender and migration », in SALTZMAN CHAFETZ J. (dir.), *Handbook of the sociology of gender*, Secaucus, Springer, p. 105-126.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICAS (INE) [2013], *Estadísticas de migraciones* : <http://www.ine.es/jaxi/menu.do?type=pcaxis&path=%2Ft20%2Fp277&file=inebase&L=0> (page consultée le 29 juin 2016).
- KING R. [2000], « Generalizations from the history of return migration », in BIMAL G. (dir.), *Return migration : journey of hope or despair ?*, Geneva, International Organization for Migration, p. 7-55.
- KOLLER S. [2010], « Équateur ? : la politique des droits », *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 75, n° 1, p. 61-73.
- LARRAMONA G. [2013], « Espagne : l'émigration des immigrés », *Population*, vol. 68, n° 2, p. 249-271.
- LESTAGE F. [2013], « Political management of migrants suffering : new practices by the mexican state(s) with their emigrants », *Migraciones internacionales*, vol. 7, n° 1, p. 9-35.
- LÓPEZ DE LERA D. [2010], « Emigración, inmigración y retorno : tres etapas de un mismo proceso », *Polígonos*, n° 20, p. 9-27.
- MARTÍ M., RODENAS C. [2012], « Mesurer la migration internationale par enquête : leçons de l'exemple espagnol », *Population*, vol. 67, n° 3, p. 517-548.
- MARTÍN-DÍAZ E. [2012], « Estrategias migratorias de las mujeres ecuatorianas en Sevilla. Acumulación de capital social en tiempos de crisis », *Migraciones internacionales*, vol. 6, n° 4, p. 107-138.
- MARTIN P. [2009], « Recession and migration : a new era for labor migration ? », *International migration review*, vol. 43, n° 3, p. 671-691.
- MCILWAINE C. [2011], *Cross-border migration among Latin americans : european perspectives and beyond*, New York, Palgrave Macmillan, 262 p.
- MESTRIES F. [2013], « Los migrantes de retorno ante un futuro incierto », *Sociológica*, vol. 28, n° 78, p. 171-212.
- MONCAYO M. I. [2011], *El programa « Bienvenido a casa ». Estudio sobre la experiencia del fondo « El cucayo »*, FLACSO Ecuador : <http://publications.iom.int/fr/books/perfil-migratorio-del-ecuador-2011> (page consultée le 29 juin 2016).
- MULLER P. [2000], « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, p. 189-208.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) [2008], « Return Migration : a new perspective », *International migration outlook* : <http://www.oecd.org/migration/mig/43999382.pdf> (page consultée le 29 juin 2016).
- PARELLA S., PETROFF A. [2014], « Migración de retorno en España : salidas de inmigrantes y programas de retorno en un contexto de crisis », in ARANGO J., MOYA MALAPEIRA D., OLIVER ALONSO J. (dir.), *Inmigración y emigración : mitos y realidades*, *Anuario de inmigración en España*, CIDOB, p. 63-87.

- PEDONE C., ECHEVERRI M. M., ARAUJO S. [2012], « Familias que trascienden fronteras. Formas de organización familiar transnacional de la población migrante colombiana y ecuatoriana en España (en tiempos de crisis global) », *Congreso migraciones internacionales en España*, p. 4274-4289.
- PISON G. [2010], « Le nombre et la part des immigrés dans la population : comparaisons internationales », *Population et sociétés*, n° 472, p. 1-4.
- PORTES A., WIND (DE) J. (dir.) [2007], *Rethinking migration : new theoretical and empirical perspectives*, New York, Oxford, Berghahn, 453 p.
- POVEDA A. [2014], *Inmigrantes, emigrantes y retornados en España en tiempo de crisis* : <http://www.condistintosacentos.com/inmigrantes-emigrantes-y-retornados-en-espana-en-tiempo-de-crisis/> (page consultée le 29 juin 2016).
- REBAÏ N. [2014], « Quand l'argent de la migration change la donne : développement agricole et dynamique foncière dans une localité de la province andine de l'Azuay (Équateur) », in CHORT I., DIA H., « L'argent des migrations », *Autrepart*, n° 67/68, p. 193-212.
- RIVERA SÁNCHEZ L. [2011], « Quiénes son los retornados ? Apuntes sobre el migrante retornado en el México contemporáneo », in FELDMAN BIANCO B., RIVERA SÁNCHEZ L., STEFONI ESPINOZA C., VILLA MARTINEZ M.I. (dir.), *La construcción social del sujeto migrante en América Latina : prácticas, representaciones y categorías*, Quito, Flacso Ecuador, p. 309-337.
- RODRÍGUEZ-BARRIGÓN J. M. [2012], « El retorno voluntario de la población migrante a Ecuador : base jurídica, instrumentos y programas », in DIAZ BARRADO C., RODRÍGUEZ-BARRIGÓN J. M., DIAZ SILVEIRA C. (dir.), *Migraciones internacionales y co-desarrollo. El caso de Ecuador*, Madrid, Centro de estudios de Ibero-américa, p. 245-266.
- SAYAD A. [1975], « Elghorba : le mécanisme de reproduction de l'émigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 2, p. 50-66.
- SIERRA J. [2001], « Redefinición de las relaciones familiares en el proceso migratorio ecuatoriano a España », *Migraciones internacionales*, vol. 1, n° 1, p. 135-144.
- THACKER CORREA L. E. [2001], *Inmigrantes ecuatorianos en la comunidad de Madrid. La apropiación del espacio y la expropiación del tiempo*, Madrid, universidad Complutense, 228 p.
- WALDINGER R. [2013], « Immigrant transnationalism », *Current sociology*, vol. 61, n° 5-6, p. 1-13.
- YEPEZ DEL CASTILLO I., HERRERA G. (dir.) [2007], *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa : balances y desafíos*, Quito, Barcelone, Louvain, Flacso Ecuador, universidad Católica de Lovaina, universidad de Barcelona (observatori de las relaciones Unión Europea-América Latina), 555 p.